



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Association en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Boulogne, le 2 juin 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 2 juin 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	68 253	61 056	7 197	10 941	Fonds propres (avant affectation)	645 072	543 685
Terrains					Résultat de l'exercice	215 962	101 387
Constructions	477 734	243 633	234 100	253 688	Subventions d'investissement	24 923	20 009
Matériels d'activités	69 162	66 227	2 936	6 865	Total	885 957	665 080
Autres immobilisations corporelles	342 240	298 304	43 936	58 272	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	53 570	43 141
Autres prêts et titres immobilisés	74 264	47 370	26 894	85 099	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	311 426	326 079
Total	1 031 652	716 589	315 063	414 865	Total	364 996	369 220
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts et dettes assimilées	95 397	124 381
Usagers - clients	354 101	14 993	339 109	420 339	Fournisseurs	174 519	161 530
Comptes courants Réseau	1 150		1 150	2 562	Dettes fiscales et sociales	228 025	347 689
Autres créances	433 348	7 000	426 348	399 254	Comptes courants Réseau	18 710	15 479
Charges constatées d'avance	45 080		45 080	41 525	Autres dettes	266 372	216 275
Trésorerie	1 035 444		1 035 444	879 887	Produits constatés d'avance	128 217	258 777
Total	1 869 123	21 993	1 847 130	1 743 567	Total	911 240	1 124 131
Total	2 900 775	738 582	2 162 193	2 158 432	Total	2 162 193	2 158 432

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	8 048	9 218
Ventes de biens		
Prestations de service	1 915 202	2 086 411
Subventions d'exploitation	2 340 524	2 182 378
Dons et Mécénat		
Contributions financières	30 000	36 391
Reprises sur dépréciations et provisions	36 388	36 894
Produits des cessions d'immobilisations	2 913	
Utilisations des fonds dédiés	43 141	
Autres produits	209 733	69 567
Total	4 585 950	4 420 860
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		130
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 345 642	1 320 486
Aides financières		
Impôts et taxes	161 611	168 857
Salaires	2 162 202	2 116 049
Cotisations sociales	427 684	457 063
Dotations aux amortissements	49 653	62 099
Dotations aux dépréciations	21 993	21 735
Dotations aux provisions		45 873
Valeurs comptables des immobilisations cédées		281
Reports en fonds dédiés	53 570	43 141
Autres charges	99 183	83 222
Total	4 321 537	4 318 936
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	264 413	101 923
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	2 497	2 951
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	2 497	2 951
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	3 548	3 391
Dotations aux dépréciations et provisions	47 370	
Total	50 919	3 391
RESULTAT FINANCIER (II)	-48 422	-441
RESULTAT COURANT (I + II)	215 991	101 483
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
Impôts sur les bénéfices	29	96
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	215 962	101 387

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	742 740	533 304
Bénévolat	24 040	21 900
Total	766 780	555 204
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	742 740	533 304
Personnel bénévole	24 040	21 900
Total	766 780	555 204

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2025** qui dégage un excédent de **215 962,34 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association : L'Association Départementale Francas du Gard, (Association départementale laïque des centres de loisirs et activités éducatives pour l'enfance et l'adolescence) associe les personnes physiques et les Personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants et des jeunes.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de cet exercice.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent suite à la réforme du plan comptable.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels	68 252,63			68 252,63
Constructions et agencements	431 858,43			431 858,43
Agencements construction	45 875,24			45 875,24
Matériel d'activités	69 162,25			69 162,25
Agencements & aménagements divers	9 035,09			9 035,09
Matériel de transport	147 016,30		17 000,00	130 016,30
Matériel informatique	116 861,07	8 054,53		124 915,60
Mobilier de bureau	78 272,91			78 272,91
Total	966 333,92	8 054,53	17 000,00	957 388,45

b) Acquisitions et désinvestissements

Vente Véhicule 17 000,00

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels	20%, 33%, 50%	57 311,35	3 744,29		61 055,64
Constructions et agencements	4%	202 983,48	17 274,34		220 257,82
Agencements construction	4%	21 062,19	2 313,31		23 375,50
Matériel d'activités	33%, 50%	62 296,86	3 929,65		66 226,51
Agencements & amén. divers	20%, 33%, 50%	7 951,21	334,14		8 285,35
Matériel de transport	20%	108 441,06	10 242,25	17 000,00	101 683,31
Matériel informatique	20%, 33%, 50%	106 040,15	7 829,29		113 869,44
Mobilier de bureau	20%, 33,33%,	70 480,74	3 984,24		74 464,98
Total		636 567,04	49 651,51	17 000,00	669 218,55

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts au Personnel	5 072,07	5 072,07	
Prêts effort construction	69 516,93		69 516,93

3. Stocks

Néant

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	330 779,69		330 799,69
Usagers douteux	14 992,50	14 992,50	
Usagers non encore facturés	8 329,21		8 329,21
Total	354 101,40	14 992,50	339 108,90

5. Comptes courants Francas

FEDERATION **1 150,00**

6. Autres Créances

Frs avances & acomptes/comm.	1 196,17
IJ A RECEVOIR SUBROGATION CPAM	2 394,10
SUBVENTIONS A RECEVOIR	7 183,22
Subventions d'investissement	3 991,22
Subvention ... recevoir Mission Local	2 986,00
Subv ... recevoir Conseil Départemental	12 320,50
Subv ... recevoir CAF	37 057,00
Subv CAF inclusion handicap	27 954,80
Subv ... recevoir MSA	2 000,00
TAXES sur les salaires	10 701,00
TAXE SUR SALAIRES	1 050,00
PSO Radio	936,26
PSO Saussinette Extrascolaire	7 567,27
PSO Bernis Extrascolaire	3 834,59
PSO 4 Moulins	6 417,06
PSO Poulx Périscolaire	1 847,84
PSO Comps Extrascolaire	1 605,47
PSO St Théodorit	3 803,15
PSO Méjannes Périscolaire	1 985,36
PSO La Calmette Périscolaire	2 355,79
PSO La Calmette Extrascolaire	2 958,48
PSO Beauvoisin Extrascolaire	5 841,51
PSO Villevieille Extrascolaire	792,45
PSO Pouzilhac Extra Sco	1 384,90
PSO Sommières Périscolaire	3 252,31
PSO Montpezat Périscolaire	1 788,22
PSO Caveirac Périscolaire	1 957,05
PSO Beauvoisin Périscolaire	12 934,55
PSO Poulx Extrascolaire	3 997,13
PSO Montpezat Extrascolaire	2 464,10
PSO Comps Périscolaire	8 812,07
PSO Montfaucon Périscolaire	6 882,87
PSO Méjannes Extrascolaire	1 348,74
PSO Bernis Périscolaire	15 595,53
PSO Poulx Ados	327,20
PSO Sommières Ados	2 204,03
PSO Fournes extrascolaire	2 084,11
PSO Fournes périscolaire	1 524,45
PSO Comps périscolaire CTG	4 025,82
PSO beauvoisin extra CTG	9 740,48
PSO Beauvoisin Péri CTG	5 192,82
PSO pouzilhac extra CTG	883,12
PSO chantecoucou extra CTG	3 683,38
PSO Chantecoucou péri CTG	2 588,89
PSO fournes ados	139,66
PSO comps CTG extra	463,12
PSO Langlade Extrascolaire	5 933,10
PSO Remoulins Périscolaire	8 834,08
PSO Remoulins Extrascolaire	2 467,23
PSO Méjannes Ados	468,70
CAF Radio Sommières Ados CTG	202,65
PSO Sommières Extra CTG	2 425,41
CAF 4 Moulins CTG	9 356,48
CAF péri Langlade	2 119,42

CAF Périscolaire Théodorit CTG	8 706,63
CAF Méjannes le clap Péri CTG	772,64
CAF Villevieille Extra CTG	170,83
CAF Sommières Péri CTG	1 100,61
CAF Montpezat Péri CTG	653,54
CAF Caveirac Péri CTG	555,40
CAF Poulx Extra CTG	1 025,39
CAF Montpezat Extra CTG	869,00
CAF Montfaucon CTG	2 193,35
CAF Méjannes le clap Extra CTG	497,14
CAF Bernis Péri CTG	18 184,74
CAF Sommières Ados CTG	456,64
CAF Langlade Extra CTG	3 260,79
CAF Remoulins Péri CTG	8 370,70
CAF Remoulins Extra CTG	4 151,59
CAF Langlade Péri CTG	1 561,36
CAF Poulx Péri CTG	469,00
CAF Bernis Extra CTG	3 230,44
CAFournes Extra CTG	562,36
CAFournes Ados CTG	48,34
CAFournes Péri CTG	1 204,76
CAF Plan mercredi	72 056,55
PSO MSA	16 198,64
Regie Poulx	27,91
Régies Remoulins	250,00
Régie Amorie,	1,40
Régie St Croc Minion	171,30
Régie Sommières ALSH	89,54
Régie 4 moulins	300,00
Régie Méjannes le clap	283,09
Régie Montfaucon	300,00
Régie Caveirac	187,78
Régie Le Cailar	300,00
Régie Fourques	300,00
Régie S,jours	535,46
Régie La Calmette	35,84
PRODUITS A RECEVOIR	7 000,00
PROVISION DEP AZAIS Morgan	<u>-7 000,00</u>
	422 943,62

7. Charges constatées d'avance

Divers **45 079,80**

8. Trésorerie

PARTS B Crédit Coopératif	21 899,00
VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT	2 254,00
Remises à encaisser	7 105,35
Crédit Coop AD	848 618,85
Crédit Coop BEAUVOISIN	2 883,09
Crédit Coop SOMMIERES	1 129,20
Crédit Coop AMORIE	1 000,00
Crédit Coop POULX	1 256,31
Crédit Coop BERNIS	904,14
Crédit Coop Montfaucon	1 190,45
Crédit Coop REMOULINS	2 865,78
Crédit Coop RADIO	1 000,00
Crédit Coop MA 01	2 146,99
Crédit Coop LEINS	2 805,46
Crédit Coop Les 4 MOULINS	1 206,65
Crédit Coop CHANTE COUCOU	655,18
Crédit Coop Livret A	82 995,50
Crédit Coop Epidor	50 501,83
CAISSE	<u>3 026,37</u>
	1 035 444,15

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
CAF Radio mobilier	8 183,00	10%	1 961,68	818,30	1 143,38
CAF Radio FSER	6 290,00	20%	599,70	599,70	
CAF Minibus	14 873,95	20%	7 799,65	2 974,79	4 824,86
CAF INOE	10 000,00	20%	9 647,70	1 201,76	8 445,94
DRAC Radio	8 509,00		8 509,00		8 509,00
CAF Méjannes Le Clap	2 000,00		2 000,00		2 000,00
Total	49 855,95		30 517,73	5 594,55	24 923,18

3. Fonds dédiés

	Début	Reports	Reprises	Fin
	33 250,00		33 250,00	
MAD	6 000,00			6 000,00
Kids Europe	3 891,00	8 970,00	9 891,00	2 970,00
CAF Prix Innovation Jeunes Synest		2 000,00		2 000,00
FD Cplt Kids Radio		2 000,00		2 000,00
CAF Animation Réseaux ACM		20 400,00		20 400,00
CD30 Eduquer Aux Médias		4 200,00		4 200,00
Animation Réseau ACM		8 000,00		8 000,00
Printemps contre le racisme		8 000,00		8 000,00
Total	43 141,00	53 570,00	43 141,00	53 570,00

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	326 079,35		14 652,94	311 426,41
Provisions pour charges	326 079,35		14 652,94	311 426,41
Prêts Effort construction		47 370,43		47 370,43
Usagers	21 735,33	14 992,50	21 735,33	14 992,50
Autres créances		7 000,00		7 000,00
Dépréciations	21 735,33	69 362,93	21 735,33	69 362,93
Total	347 814,68	69 362,93	36 388,27	380 789,34

Dotations / reprises d'exploitation	21 992,50	36 388,27
Dotations / reprises financières	47 370,43	
Dotations / reprises exceptionnelles		
Total	69 362,93	36 388,27

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 21 735,33

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 14 652,94

Total 36 388,27

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CC véhicule	26 000,00	4 398,54	21 601,46	5 379,45	16 222,01	
Emprunt CC Locaux	98 380,95	24 585,55	73 795,40	25 333,35	48 462,05	
Découverts bancaire						
Intérêts courus à payer						
Total	124 380,95	28 984,09	95 396,86	30 712,80	64 684,06	

6. Fournisseurs

Fournisseurs

160 535,44

FACTURES NON PARVENUES

1 3 983,85

174 518,69

7. Dettes fiscales et sociales

SALAIRES A PAYER	12 128,36
Notes de frais Salari,s	1 586,11
C.E	23 687,87
Dettes prov/cong,s pay,s	6 774,13
Prime ... payer	67 664,97
URSSAF	34 105,39
MALAKOFF-MEDERIC	16 384,01
MGEN SOLUTIONS	2 094,40
PREVY Ex AISMT	72,00
SNM Pr,voyance	6 640,72
DETTES PROV. CHARGES CP	1 873,53
Imp“t à la source	914,00
UNIFORMATION	15 611,00
ACTION LOGEMENT 1% Logement	26 726,49
AGEFIPH	11 477,00
ETAT - Taxe S,jour A Payer	284,63
	<u>228 024,61</u>

8. Comptes courants Francas

UR OCCITANIE	18 710,23
--------------	-----------

9. Autres dettes

J/E SAUSSINETTE	10 987,47
J/E MONTFAUCON	3 530,70
J/E COMPS	1 796,97
J/E CAVEIRAC	670,00
J/E BERNIS	8 177,70
J/E POULX	5 494,00
J/E CROC MINION ST THEO	1 461,54
J/E REMOULINS	896,27
J/E LANGLADE	11 478,00
Arrhes Gite AMORIE	10 348,64
RR AVOIRS A ETABLIR	272,50
NOTES DE FRAIS ELUS BUREAU	327,67
CHARGES A PAYER	<u>210 930,99</u>
	266 372,45

10. Produits constatés d'avance

Divers	128 217,16
--------	------------

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1. Prestations de service**

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Réalisé directement par l'AD	86 568	98 095
Total	86 568	98 095

Nombre d'enfants concernés par l'action	Exercice clos	Exercice précédent
De l'association départementale	6 434	6 951
Des organisations affiliées	27 775	33 226
Total	34 209	40 177

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Participation des usagers	1 019 079,25	1 191 701,79
Prestations CAF (PSO)	409 814,07	406 589,05
Plans Mercredis	72 056,55	59 861,02
Prestations CAF ATL	23 144,50	8 999,00
Prestations MSA	30 569,16	20 717,70
Autres produits (CTG)	254 726,77	398 542,68
Total Prestations	1 930 167,30	2 086 411,24

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Conseil Régional	2 986,00	6 630,00
Autres projets	29 400,00	28 450,00
CAF	180 242,55	178 593,35
Ministère de la culture	75 002,00	76 125,00
D.D.C.S (dont CGET)	47 900,00	61 110,00
FONJEP	14 214,00	21 321,00
Aides à l'emploi (ASP)	50 853,07	108 147,14
s/total	400 597,62	480 376,49
CD30 FONJEP	6 250,00	6 250,00
CD30	35 000,00	35 000,00
CD30 Projets	39 600,00	39 923,33
s/total	80 850,00	81 173,33
Communes en convention	1 853 481,94	1 613 641,12
s/total	1 934 331,94	1 694 814,45
QP Subv d'investissements virée au résultat	5 594,55	7 187,27
s/total	5 594,55	7 187,27
Total	2 340 524,11	2 182 378,21

3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
UR Francas Occitanie	28 000,00	26 500,00
Fédération Francas	2 000,00	9 891,00
Total	30 000,00	36 391,00

3. Produits et Charges exceptionnels

Néant

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	6	6	6	6
Employés	77	35	72	62
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	19	19	19	19
Total	102	60	97	87

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	960	5 859	736	5 232

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Néant

4. Engagements hors bilan

Néant

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite (locaux, services) et prestations en nature internes et externes

Sur les territoires où l'association a la gestion d'un accueil de loisirs, les communes ou les regroupements de communes mettent à sa disposition gratuitement au minimum un local pour l'accueil des enfants et des jeunes. Dans certains d'entre eux, les communes ou les regroupements de communes prennent en charge les fluides (eau, électricité, ...) le nettoyage des locaux et la mise à disposition de personnel.

	Exercice clos	Exercice précédent
Les Quatre Moulins (Regroupement de communes) Extrascolaire	NC	18 3711
Commune de ST Gervasy Périscolaire (Plus en convention)	NC	NC
SIRP St Théodorit / Canaules / Savignargues Périscolaire	82 101,57	122 482
Commune de Beauvoisin Périscolaire / Extrascolaire	0	0

Commune de Bernis Péricolaire / Extrascolaire	128 945,50	119 715,05
Radio Sommières	14 160,36	14 267,76
Centre d'animation intercommunal du Pays De Sommières	110 039,62	118 198,71
Commune de Poulx Péricolaire / Extrascolaire	42 744,00	146 836,05
Commune de Comps Péricolaire / Extrascolaire	40 643,97	38 152,79
Commune de Fournès Péricolaire / Extrascolaire	3 446,21	NC
Commune de Pouzilhac Extrascolaire	2 024,15	6 338,41
SIRP Valliguières/Pouzilhac Péricolaire (Plus en convention)	NC	NC
Commune La Calmette / St Chaptès / Dions Péricolaire / Extrascolaire	14 648,15	15 796,84
Commune De Remoulins	61 789,20	47 980,59
Commune Méjannes Le Clap Péricolaire / Extrascolaire	39 098,00	41 461,00
Commune de Montfaucon Péricolaire	30 295,00	30 295,00
Commune De Langlade	33 584,00	2 496,60
Commune de Caveirac Péricolaire	21 289,00	20 348,00
TOTAL	624 808,73	742 739,80

b) Bénévolat / Personnel bénévole

L'association a des militants et des bénévoles qui participent à la mise en œuvre d'actions sur les territoires, sur le siège ou qui encadrent des formations gratuitement, cela représente environ 286 jours pour l'année soit bénévoles est évaluée à **25 500 €**.